

# Indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

## Dossier d'anesthésie en médecine, chirurgie, obstétrique

Résultats nationaux de la campagne 2016

Données 2015

6<sup>e</sup> campagne nationale

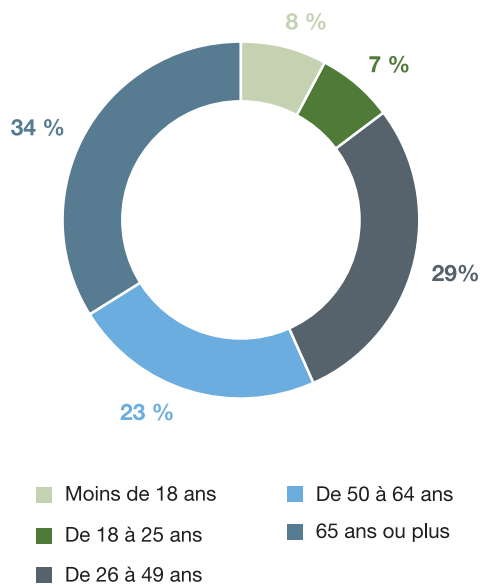
- ▶ Presque 100 % des établissements concernés ont participé au recueil national des indicateurs, soit 969 ES, dont 6 établissements facultatifs au vu de leur activité.
- ▶ 57 655 dossiers d'anesthésie comportant un acte d'anesthésie générale ou loco régionale ont été évalués au niveau national.
- ▶ 2 indicateurs recueillis et diffusés publiquement sur le site Scope Santé : « Tenue du dossier d'anesthésie » et « Traçabilité de l'évaluation de la douleur post-opératoire en SSPI ».

## Caractéristiques des dossiers évalués

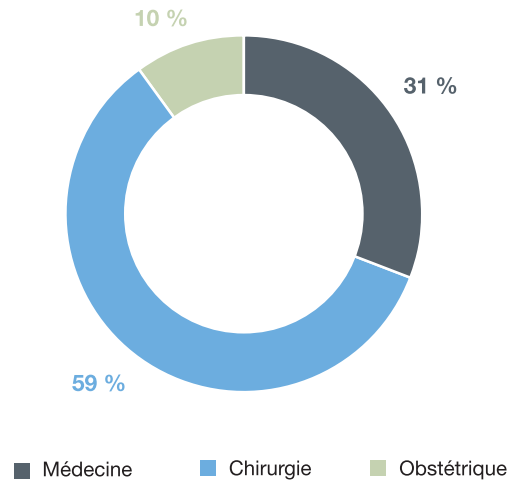
Pour les établissements de médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) totalisant au moins 30 séjours, hors séance, au cours desquels un acte d'anesthésie générale ou locorégionale était identifié par le code activité 4 de la CCAM (entre juin et novembre 2015), le recueil des indicateurs du thème « Dossier d'anesthésie en MCO » était obligatoire. Pour ceux réalisant moins de 30 séjours, le recueil était facultatif.

### Répartition de l'âge des patients Campagne DAN 2016 – données 2015

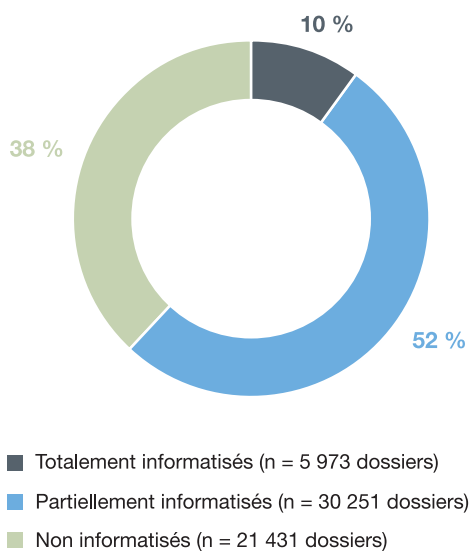
(Âge moyen 51 ans – 58 % de femmes - 42 % d'hommes)



### Répartition des prises en charge selon le secteur Campagne DAN 2016 – données 2015



### Informatisation des dossiers patient analysés (n = 57 655 dossiers) Campagne DAN 2016 – données 2015



### Proportion des éléments du dossier patient partiellement informatisés\*

Campagne DAN 2016 – données 2015

Consultation pré-anesthésique	59 %
Visite pré-anesthésique	17 %
Fiche per-opératoire	20 %
Fiche de suivi en salle de surveillance post-interventionnelle	36 %
Prescriptions post-anesthésiques	81 %

\* La somme n'est pas égale à 100 % car un dossier peut avoir plusieurs éléments informatisés.

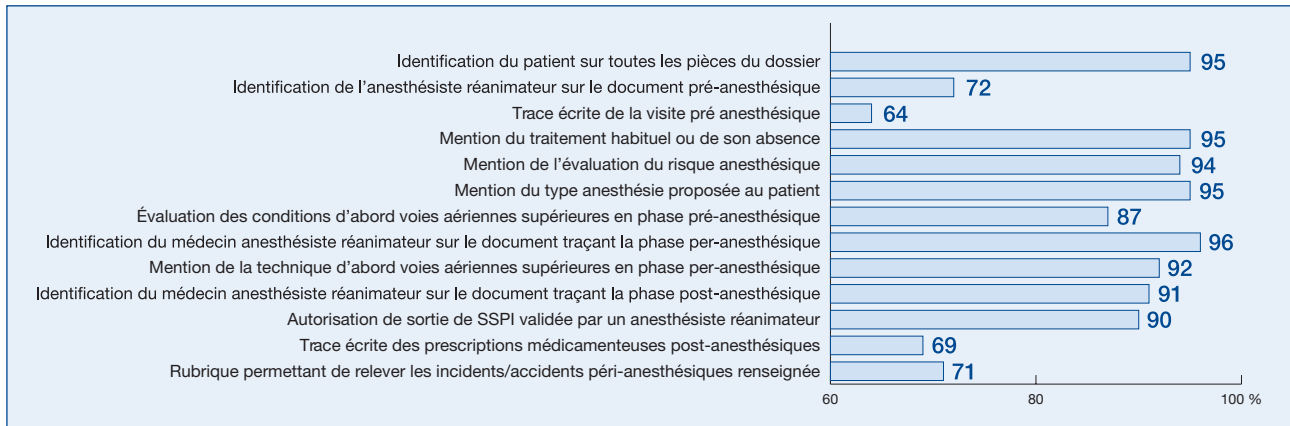
## Variabilité inter établissement

La variabilité inter établissement est importante, allant de 47 % à 100 % pour l'indicateur « Tenue du dossier d'anesthésie », et de 0 à 100 % pour les 2 indicateurs concernant l'évaluation et la prise en charge de la douleur post-opératoire.

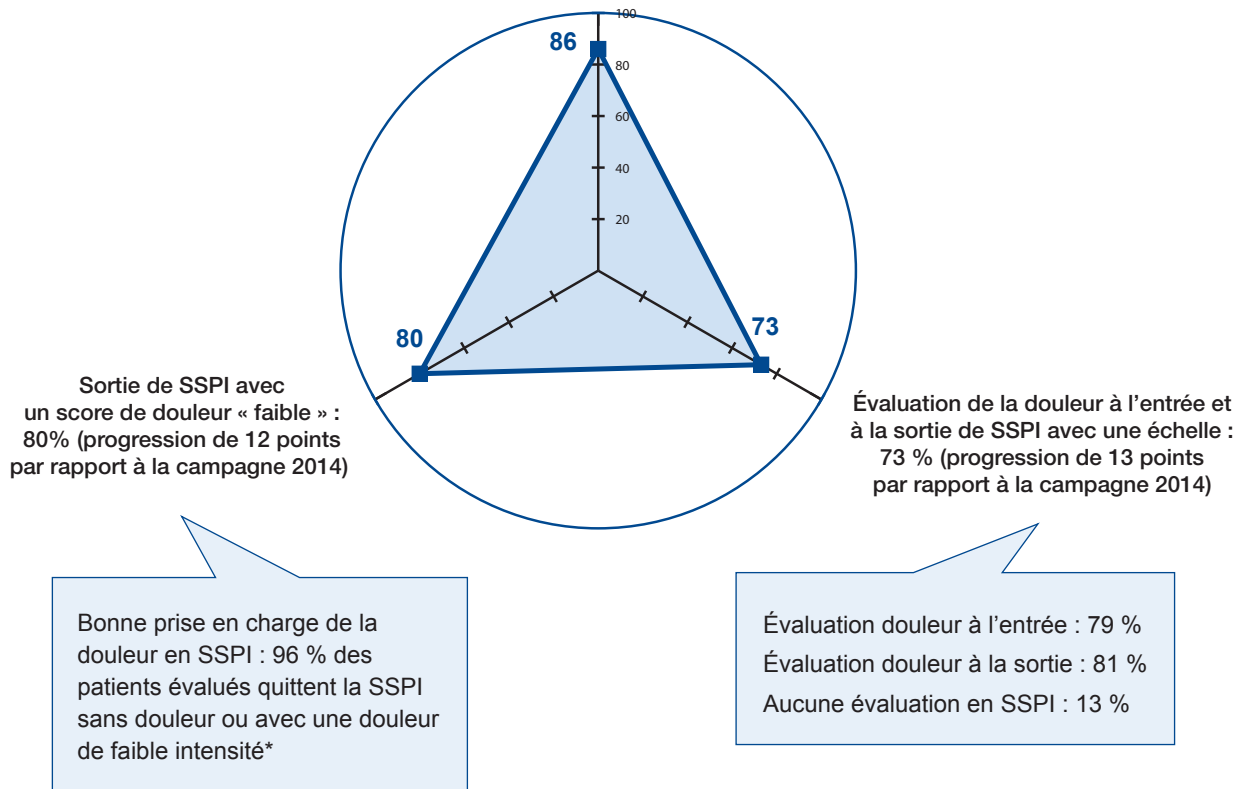
# Résultats nationaux des indicateurs

## Moyennes nationales pondérées des indicateurs Campagne DAN 2016 – données 2015

Critères composant le score de l'indicateur « Tenue du dossier d'anesthésie »



### Tenue du dossier d'anesthésie



\* Figure en encadré ci-dessus, des informations complémentaires qui sont explicitées dans le rapport.

En vertu de l'article L. 6113-3 du code de la santé publique, tous les établissements de santé doivent faire l'objet d'une procédure de certification. Cette procédure a pour objet d'apprécier la qualité d'un établissement à l'aide d'indicateurs, de critères ou de référentiels.

Depuis 2006, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et la Haute Autorité de Santé (HAS) ont engagé des travaux pour mettre en œuvre un recueil généralisé d'indicateurs.

Depuis 2009, chaque établissement de santé concerné doit publier les résultats indicateurs de qualité dont la liste est fixée annuellement par arrêté ministériel.

Pour chaque établissement répondant, les résultats individuels et comparatifs ainsi que l'analyse sont accessibles sur la plateforme QUALHAS. Pour y accéder, contacter le Département de l'Information Médicale (DIM) de votre établissement.

QUALHAS : outil de management de la qualité pour les établissements de santé.

- Recueil standardisé et sécurisé des indicateurs nationaux.
- Restitution des résultats détaillés pour chaque établissement de santé.
- Restitution des résultats comparatifs (nationaux, régionaux, par catégorie d'ES).

Pour tous les établissements de santé, les résultats sont affichés sur **Scope Santé** : site d'information sur la qualité de la prise en charge dans les établissements de santé à destination des usagers.

- Résultats des indicateurs diffusés publiquement par établissement.
- Résultats de la certification.



[www.scopesante.fr](http://www.scopesante.fr)

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Le rapport complet est en ligne sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

Décembre 2016